



COMMISSION
EUROPÉENNE

LE HAUT REPRÉSENTANT DE
L'UNION POUR LES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES ET LA
POLITIQUE DE SÉCURITÉ

Bruxelles, le 16.10.2025
JOIN(2025) 25 final

**COMMUNICATION CONJOINTE AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL,
AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES
RÉGIONS**

**Vision de l'UE pour le climat et l'énergie à l'échelle planétaire: assurer la compétitivité
de l'Europe sur les marchés mondiaux et accélérer la transition propre**

1. INTRODUCTION

La période actuelle est marquée par de fortes tensions politiques, la redéfinition des alliances et l'évolution des normes diplomatiques. Dans un monde qui se remodèle rapidement en raison non seulement du changement climatique et de la dégradation de l'environnement, mais aussi de perturbations dans les chaînes de valeur et d'une concurrence mondiale effrénée, l'Europe et ses industries sont confrontées à des problématiques et à des choix existentiels quant à la manière d'opérer une transition durable sur le marché mondial. Les relations multilatérales et diplomatiques se doivent d'être efficaces pour relever ces défis, convaincre d'autres pays d'accroître leur ambition climatique, renforcer notre sécurité énergétique et accélérer une transition écologique irréversible au niveau mondial.

En s'appuyant sur le pacte pour une industrie propre, qui constitue notre plan d'affaires pour la rupture, la présente communication conjointe de la Commission européenne et de la haute représentante présente une **vision pour favoriser une transition propre et résiliente à l'échelle planétaire. Il s'agit de notre stratégie internationale pour garantir la place de l'Europe sur les marchés mondiaux et pour pousser un changement durable qui soutienne également nos atouts industriels et technologiques.**

Nous avons beaucoup à gagner de la transition vers une énergie propre, d'autant plus que l'UE dépend des importations de combustibles fossiles et d'autres ressources essentielles. Pour rester dans la course avec les autres grandes puissances, nous devons garantir et étendre le rôle de l'Europe dans la transition vers une énergie propre à l'échelle mondiale. Des investissements importants seront nécessaires, mais le coût de l'inaction est beaucoup plus élevé que ne le serait celui de l'aggravation des effets du changement climatique, de la pollution et de la perte de biodiversité sur l'économie, la sécurité, la société et la santé. Nous devons hisser le pacte pour une industrie propre au niveau mondial, en renforçant les partenariats existants et en forgeant de nouveaux qui soient mutuellement bénéfiques.

Il est dans l'intérêt de l'Europe d'évoluer dans un système multilatéral bien rodé et un ordre international fondé sur des règles organisé autour des Nations unies. Le message de l'UE à ses partenaires mondiaux est clair: nous travaillons à la réalisation des objectifs fixés dans l'accord de Paris; nous sommes un partenaire fiable respectueux des règles; et nous sommes ouverts à la coopération.

La coopération multilatérale fonctionne. Au cours des dix années écoulées depuis l'accord de Paris, elle a déjà produit des résultats. En 2015, le monde s'acheminait vers un réchauffement de 3,7°C à l'horizon 2100. À présent, avec les politiques actuelles, le monde suit une trajectoire de réchauffement de 2,7°C, et la mise en œuvre intégrale de l'ensemble des contributions déterminées au niveau national pour 2030 et des engagements à long terme réduirait le réchauffement à 2.1-2.3 °C¹. L'UE a réduit ses émissions de 37 % et ne produit aujourd'hui plus que 6 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre², un chiffre qui correspond à la part qu'elle représente dans la population mondiale. L'UE et ses États membres sont le premier contributeur financier au niveau mondial en faveur de l'action pour le climat. Guidés par la science, nous respectons nos engagements et continuerons à le faire. Il incombe à présent à

(¹) [Nationally determined contributions under the Paris Agreement. Synthesis report by the secretariat | UNFCCC.](#)

(²) La Chine représente 29 %, les États-Unis 11 % et l'Inde 8 %. [EDGAR report 2025, European Commission Joint Research Centre](#) (rapport EDGAR 2025, centre commun de recherche de la Commission européenne)

d'autres parties d'intensifier leurs efforts, à la fois en termes de réduction des émissions et d'augmentation du financement.

Lors de la COP 28, près de 200 pays, dont l'UE, ont pris un engagement collectif décisif en faveur de la transition vers l'énergie propre. Les gouvernements se sont mis d'accord pour tripler la capacité de production d'électricité renouvelable à l'échelle mondiale et doubler les gains d'efficacité énergétique d'ici à 2030, et opérer une transition juste, ordonnée et équitable vers une sortie des combustibles fossiles dans les systèmes énergétiques afin d'atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050. L'AIE projette actuellement une multiplication par 2,6 de la capacité mondiale d'énergie renouvelable d'ici à 2030, sous l'effet d'un niveau record de déploiements et d'une compétitivité croissante avec les combustibles fossiles³. Cependant, des efforts considérables sont encore nécessaires sur le plan de l'efficacité énergétique pour atteindre ces objectifs. L'engagement et le rôle moteur de l'Europe dans la fixation de ces objectifs mettent en relief le rôle joué par des relations multilatérales et diplomatiques efficaces dans l'accélération d'une transition propre au niveau mondial.

L'UE continuera d'adapter sa stratégie diplomatique dans le domaine du climat et de l'énergie à la nouvelle réalité. Notre action diplomatique, menée en étroite coopération avec les États membres dans le cadre de l'approche «Équipe Europe», protégera les intérêts fondamentaux de l'UE, stimulera l'action mondiale pour le climat et l'environnement, promouvra l'adaptation au changement climatique et garantira la sécurité de l'approvisionnement énergétique ainsi que l'accès aux matières premières. Notre stratégie diplomatique permettra également de mieux répondre aux conséquences inévitables de la transition propre de l'Europe sur nos partenaires extérieurs. Nous continuerons d'aider nos partenaires à formuler leurs propres politiques ambitieuses en matière de climat et d'énergie, ainsi qu'à promouvoir la tarification du carbone et des normes propices à une transition juste. Nous nous préparons en outre à lutter contre les nouvelles menaces physiques et hybrides pour la sécurité des infrastructures critiques, que les crises dans le domaine du climat, de l'environnement et de l'eau exacerbent, et qui mettent en péril tant les intérêts européens que ceux de nos partenaires.

Voici ce que l'Europe offre au monde: nous sommes prêts à poursuivre la constitution de coalitions et à consolider nos partenariats dans le but d'accélérer la transition propre au niveau mondial et d'encourager une croissance durable et résiliente dans le monde, en tant que partenaire crédible, tourné vers l'avenir et fiable.

2. FAIRE FACE DANS UN MONDE EN MUTATION: PROMOUVOIR L'ACTION MONDIALE POUR LE CLIMAT, LA SECURITE ENERGETIQUE ET L'INDUSTRIALISATION PROPRE

2.1. Un monde en transition

Notre vision s'appuie sur les **changements majeurs qui se sont produits au niveau mondial depuis l'accord de Paris en 2015**. À cette période, une transition propre au niveau mondial ne représentait qu'une simple possibilité. Aujourd'hui, c'est une réalité. **Les investissements propres ont dépassé les financements en faveur des combustibles fossiles**: pour 1 euro investi dans les combustibles fossiles dans le monde, 2 euros sont investis dans l'énergie propre⁴. Ce qui, dans le passé, était envisagé comme un coût nécessaire pour assurer notre

⁽³⁾ [AIE, Renewables 2025](#)

⁽⁴⁾ [AIE, World Energy Investment 2025](#)

existence, est devenu un moteur de compétitivité, de résilience et de prospérité. La baisse des coûts technologiques et la réorientation des investissements sont en train de remodeler l'économie mondiale. La question n'est plus de savoir si la transition se produira, mais dans quel délai, où, et pour qui.

Dans le même temps, un découplage s'opère entre l'économie mondiale et les émissions, ces dernières n'ayant augmenté que de 0,8 % en 2023, contre 3 % pour la croissance économique mondiale. Dans l'UE, le PIB a augmenté de 68 % entre 1990 et 2023, tandis que les émissions ont diminué de 37 % au cours de la même période, signe d'un découplage continu entre les émissions et la croissance économique⁵. L'un des principaux facteurs de cette tendance est l'expansion des sources de production d'électricité à faibles émissions.

Cependant, pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C, il est indispensable de réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale de manière plus soutenue, plus rapide et plus durable: plus précisément, de 43°% d'ici à 2030 et de 60°% d'ici à 2035 par rapport aux niveaux de 2019 pour atteindre zéro émission nette de carbone d'ici 2050⁶. Pour y parvenir, il faut organiser et accélérer la transition vers l'**abandon des combustibles fossiles**, accroître massivement les **énergies renouvelables**, améliorer l'**efficacité énergétique** dans tous les secteurs, promouvoir l'efficacité des ressources et l'économie circulaire, et accélérer le déploiement des **technologies à émissions de carbone faibles ou nulles**. Il est également essentiel de réduire drastiquement les émissions autres que celles de CO₂, notamment de méthane et de gaz fluorés, et de décarboner des secteurs clés, tels que les transports et l'industrie.

(⁵) COM(2024) 498 final: [Rapport d'étape sur l'action climatique de l'UE \(2024\)](#)

(⁶) [GIEC, Sixth Assessment Report \(AR6\) Synthesis Report, Summary for Policymakers](#)

La transition vers une énergie propre à l'échelle mondiale s'accélère – progrès depuis 2015 ⁷

- **Les émissions mondiales de gaz à effet de serre ont augmenté de 8,5 %** depuis 2015, tandis que le **PIB réel mondial a augmenté de 40,9 %**.
- **La capacité mondiale de production d'énergie renouvelable a augmenté de 140 %** depuis 2015, passant de 1 849 GW à 4 443 GW en 2024.
- **582 GW de nouvelles capacités de production d'énergie renouvelable** ont été déployées dans le monde en 2024, ce qui représente 80 % de la croissance totale de la demande d'électricité, **soit une hausse de 283 % par rapport à 2015** (152 GW).
- **La production d'électricité renouvelable est moins chère que celle des combustibles fossiles**: entre 2015 et 2024, le coût moyen actualisé de l'électricité au niveau mondial a chuté de 68 % pour le solaire photovoltaïque, de 56 % pour l'éolien terrestre et de 49 % pour l'éolien en mer⁸.
- **63 réacteurs nucléaires sont en cours de construction** dans le monde, soit plus de **70 gigawatts (GW) de capacité**, l'un des **niveaux les plus élevés observés depuis 1990**.
- **En 2024, 1,0 trillion d'euros d'investissements ont été réalisés dans le monde dans les énergies fossiles, contre 2 trillions d'euros dans l'énergie propre, ce qui représente un ratio de 2 pour 1 en faveur de l'énergie propre**. Les investissements dans les énergies propres ont augmenté de 78 % par rapport à 2015 (1,4 trillion d'euros dans les énergies fossiles, contre 1,1 trillion d'euros dans les énergies propres).
- La part de l'UE dans ces investissements en faveur des énergies propres a atteint 19 %, soit 334 milliards d'euros représentant une **hausse totale de 111 % depuis 2015** (158 milliards d'euros).
- **La capacité mondiale de production de technologies énergétiques propres augmente rapidement**: entre 2021 et 2023, la capacité de production est passée d'à peine plus de 450 GW à 1,2 TW pour les modules solaires photovoltaïques, de 125 GW à 180 GW pour l'éolien, de 10,5 à 22,2 millions d'unités pour les véhicules électriques, de 1,1 TWh à 2,5 TWh pour les batteries, et elle a triplé pour les électrolyseurs, pour atteindre 25 GW.
- **En 2024, on comptait 36,3 millions d'emplois dans le secteur des technologies propres, soit une hausse de 21 % depuis 2019** (30 millions). 100 000 nouveaux emplois ont été créés dans le domaine des technologies propres dans l'UE en 2023, ce qui représente 4 % de toutes les créations d'emploi.
- En 2025, 80 juridictions avaient mis en place ou étaient en train de concevoir des **instruments de tarification du carbone au niveau national**, soit le double des 40 juridictions dénombrées en 2015.

Les combustibles fossiles et leurs producteurs continuent d'orienter la géopolitique et représentent 80 % de la consommation primaire d'énergie mondiale. Depuis les crises pétrolières des années 1970, la dépendance à l'égard des combustibles fossiles a été instrumentalisée à plusieurs reprises par certains producteurs de combustibles fossiles, en dernier lieu la Russie. Mais cela joue dans les deux sens: la dépendance économique à l'égard

des exportations de combustibles fossiles rend la Russie et certains producteurs vulnérables. Une autre voie est possible: certains grands producteurs, par exemple dans le Golfe, font le choix de s'adapter et d'investir dans l'électricité renouvelable et l'hydrogène renouvelable et leurs dérivés. Si, pour les économies tributaires des importations ou des exportations de combustibles fossiles, les combustibles fossiles continueront d'être utilisés durant la transition, il n'y a pas d'autre choix sûr à long terme que de s'appuyer sur une énergie propre et abordable.

Le rôle des énergies renouvelables et des technologies propres en tant que moteurs de croissance va s'intensifier. D'ici à 2040, les énergies renouvelables, l'énergie nucléaire et les autres formes d'énergie propre devraient fournir 50 % de l'énergie mondiale. Le marché mondial des technologies propres devrait passer de 600 milliards d'euros en 2023 à plus de 2 trillions d'euros d'ici à 2035.

2.2. Protéger et promouvoir l'industrie européenne

L'UE doit tirer parti de cette croissance et s'est fixé comme objectif dans le règlement pour une industrie «zéro net» d'atteindre une part de 15 % dans la production mondiale de technologies propres. L'UE a le potentiel pour augmenter ses exportations de solutions de technologies propres vers les pays qui recherchent des solutions de substitution. S'il est prévu que le marché des technologies propres de l'UE atteigne 375 milliards d'euros en 2035, l'UE doit par ailleurs intensifier ses efforts pour tirer parti de la croissance de ces marchés sur son territoire et dans le monde ⁹.

L'UE a joué un rôle de pionnier dans la recherche et l'innovation dans le domaine des énergies renouvelables, en maintenant sa primauté industrielle grâce à une hausse progressive de la demande intérieure et des exportations. En 2023, les États membres ont fourni près de 8,5 milliards d'euros de financement pour les priorités de l'union de l'énergie en matière de recherche et d'innovation, qui se sont ajoutés à plus de 2 milliards d'euros pour les projets soutenus par Horizon Europe en la matière. Ce montant place l'UE en tête des grandes économies en ce qui concerne le financement public en faveur des technologies énergétiques propres¹⁰.

Cependant, cette avance dans les technologies propres est en train d'être perdue. Au cours des dernières années, en s'appuyant sur une politique industrielle à long terme volontariste soutenue par des surcapacités subventionnées par l'État et par des économies d'échelle massives, **la Chine a capté des parts significatives de chaînes de valeur entières, pour devenir un acteur de premier plan au niveau mondial dans les technologies propres.** En 2024, 70 % des véhicules électriques produits dans le monde l'ont été en Chine, un chiffre de 80 % pour les éoliennes et de 90 % pour les modules solaires photovoltaïques¹¹.

(7) [IRENA, Renewable Energy Statistics 2025](#), [AIE, World Energy Investment 2025](#), [AIE, World Energy Employment 2024](#), [AIE, Energy Technology Perspectives 2024](#), [AIE, World Energy Outlook 2024](#), [AIE, Global Energy Review 2025](#), taux de change EUR/USD de 2024.

(8) 0,040 euro/kWh pour le solaire photovoltaïque, 0,031 euro/kWh pour l'éolien terrestre, et 0,073 euro/kWh pour l'éolien en mer, contre 0,067 euro/kWh pour le charbon et 0,079 euro/kWh pour le gaz, [IRENA, Renewable Power Generation Costs 2024](#).

(9) [IEA Energy Technology Perspectives 2024](#)

(10) Progrès réalisés en matière de compétitivité des énergies propres, COM(2025) 74 final

(11) García-Herrero & Mu, «[China can decarbonise the world – but even that won't fix its overcapacity problem](#)», 24 septembre 2025, Bruegel

Alors qu'entre 2015 et 2023, 95 % de l'augmentation des dépenses en capital dans le domaine des énergies propres est venue des marchés avancés et de la Chine, **désormais le monde entier emprunte la voie de la transition propre**. En Afrique, les importations de panneaux solaires ont augmenté de 60 % entre juin 2024 et juin 2025 pour atteindre 15 GW, 25 pays important chacun plus de 100 MW¹². Le marché des véhicules électriques est en plein essor, comme en témoigne la hausse des ventes de 60 % observée en 2024 dans les économies en développement et les économies émergentes d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine¹³. Par exemple, en 2024, 60 % des nouveaux véhicules vendus en Éthiopie étaient des véhicules électriques à batterie, après l'interdiction par le pays des importations de moteurs à combustion interne¹⁴. En 2024 toujours, 65 % de l'électricité produite en Amérique latine et dans les Caraïbes provenait de sources propres¹⁵. Le marché mondial des batteries devrait doubler au cours des cinq prochaines années, et le marché des éoliennes connaît une croissance annuelle de plus de 10 %. Ces bouleversements mondiaux ne concernent pas seulement l'action pour le climat; il s'agit également de développement durable, et de remplacer de coûteuses importations de combustibles fossiles par des énergies renouvelables à des prix accessibles.

Toutefois, cela ne suffit pas: la transition se produit désormais partout dans le monde, mais son rythme n'est pas assez rapide en dehors des marchés avancés et de la Chine. L'engagement européen en faveur de l'énergie et du climat doit encourager les pays tiers à aller plus loin, en s'attaquant par ailleurs à la position dominante de la Chine dans ce domaine. L'Afrique détient 60 % des meilleures ressources solaires à l'échelle mondiale, mais n'attire que 2 % des investissements, et plus de 600 millions de personnes n'ont pas accès à l'électricité^{16[OBJ]}. Les investissements dans la production et le déploiement restent entravés par le risque réel et perçu, par le manque d'infrastructures de soutien et par le sous-développement des marchés de capitaux.

Outre le pacte pour une industrie propre de l'UE, qui vise à faire de la décarbonation un moteur de croissance pour les industries européennes, l'UE continuera de travailler à l'identification, à l'évaluation et à la gestion des risques qui menacent sa sécurité, comme le détaillera la doctrine de sécurité économique à venir.

2.3. La décarbonation et la transition propre progressent dans l'UE

Dans un tel contexte mondial, il est dans l'intérêt de l'UE de continuer à décarboner son économie et son industrie afin de capter une part équitable sur les marchés mondiaux des technologies propres et d'assurer la compétitivité au niveau mondial de ses entreprises de technologies propres. Pour tirer des avantages, les entreprises et les investisseurs européens ont besoin de prévisibilité et de certitude. Le **pacte pour une industrie propre**, c'est-à-dire le plan de l'UE pour la compétitivité et la décarbonation, constitue la base à cette fin. Ce plan vise à supprimer les principaux obstacles qui freinent nos entreprises et à renforcer les arguments économiques dans le contexte géopolitique complexe actuel. L'UE travaille à améliorer l'accès à l'énergie, aux matériaux et aux ressources à des prix abordables, à mobiliser des investissements publics et privés, à développer des marchés pilotes, à améliorer les

(12) EMBER, [The first evidence of a take-off in solar in Africa](#), 26 août 2025

(13) IEA [Global EV Outlook 2025](#)

(14) Ministère éthiopien de l'eau et de l'énergie et al., [Ethiopian Energy Outlook 2025](#), mai 2025

(15) EMBER, [Latin America and Caribbean Region Overview](#), 26 août 2025

(16) AIE, [World Energy Investment 2025](#) et [AIE, Africa Energy Outlook 2022](#)

compétences et à créer des emplois. Elle est en train de se détourner d'une économie coûteuse et volatile reposant sur les combustibles fossiles.

Cette démarche produit déjà des résultats qui renforcent à la fois son économie et son ambition climatique. L'UE est sur la bonne voie pour atteindre son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2030, à savoir une réduction nette d'au moins 55 % dans l'UE par rapport à 1990 — et pour parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050, conformément à la **loi européenne sur le climat** et au **pacte vert pour l'Europe**. Alors que l'Europe entre dans le quatrième hiver de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, le **plan REPowerEU** et la feuille de route visant à éliminer progressivement la dépendance de l'Europe à l'égard de l'énergie russe ont accéléré la transition de l'UE vers les énergies propres, ce qui a été encore facilité par les lourdes sanctions prises par l'UE à l'encontre du secteur énergétique russe. En conséquence, l'UE prend des mesures pour diversifier les fournisseurs, approfondir les relations commerciales, stimuler les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique et réaliser des économies d'énergie. Pour le futur, la modification proposée de la loi sur le climat, qui comportera un objectif chiffré pour les émissions à l'horizon 2040, apportera davantage de prévisibilité et de stabilité, de manière à attirer des investissements dans la transition propre de l'UE.

En 2024, 47 % de l'électricité de l'UE a été produite à partir de sources renouvelables et, entre 2021 et 2023, la consommation d'énergie finale de l'UE a diminué de 5,7 %¹⁷. Toujours entre 2021 et 2023, les consommateurs d'électricité de l'UE ont économisé 100 milliards d'euros grâce à l'électricité produite par les nouvelles capacités solaires photovoltaïques et éoliennes¹⁸. Le parc nucléaire de l'UE fonctionne désormais avec un facteur de charge de plus de 80 %, ce qui contribue à la réalisation des objectifs en matière d'approvisionnement en charge de base et de décarbonation, tout en jouant un rôle important pour la compétitivité industrielle et la sécurité de l'approvisionnement dans certains États membres (bien que les prix de l'énergie dans l'UE soutenus par les combustibles fossiles importés restent élevés par rapport aux niveaux de prix antérieurs à l'instrumentalisation par la Russie des exportations d'énergie en 2021, l'UE parvient, lentement mais sûrement, à les faire baisser pour les consommateurs et l'industrie en passant aux énergies renouvelables et propres, et en explorant d'autres sources d'énergie propre, effort poursuivi avec le **plan d'action pour une énergie abordable**.

L'UE a montré que **son modèle de décarbonation est également un modèle de croissance**. Le système d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQE) a créé de fortes incitations financières en faveur de la transition, qui ont aidé, entre son lancement en 2005 et 2023, à réduire de près de 50 % les émissions de gaz à effet de serre liées à l'électricité et à l'industrie, tandis que l'économie de l'UE a continué de croître. Dans le futur, le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières permettra de prévenir les fuites de carbone. Les investissements dans les énergies propres ont grimpé à 335 milliards d'euros en 2025, créant ainsi 1,8 million de nouveaux emplois¹⁹. **L'industrie de l'UE est en train d'accroître sa capacité de production de technologies propres et les investissements nécessaires à cette fin**. À l'heure actuelle, l'UE est exportateur net de technologies «zéro net» telles que les technologies hydroélectriques, solaires thermiques et de réseau. En 2024, l'UE a exporté près de 300 millions d'euros de technologies hydroélectriques. Au cours de la même année, l'UE a

(¹⁷) Eurostat (série de données [nrg_ind_eff](#))

(¹⁸) [AIE, Renewable Energy Market Update – juin 2023](#)

(¹⁹) [AIE, World Energy Investment 2025](#) et [IRENA, Renewable energy and jobs: Annual review 2025](#)

également exporté plus de 6,5 milliards d'euros de composants de réseau²⁰. En parallèle, l'UE a lancé 60 projets stratégiques au titre du règlement sur les matières premières critiques, dont 13 en dehors de l'UE, ce qui lui a permis de renforcer sa capacité d'extraction, de transformation et de recyclage des matières premières critiques essentielles pour les transitions propre et numérique, conformément au futur **acte législatif sur l'économie circulaire**. La Commission présentera également une **stratégie pour la bioéconomie**.

La **transition numérique** est essentielle pour accélérer la transformation industrielle et économique de l'Europe vers l'énergie propre. Les outils numériques, parmi lesquels l'IA, les jumeaux numériques et les chaînes de blocs, peuvent aider à une utilisation plus efficace de l'énergie et des ressources, à l'optimisation du réseau, à la réduction des déchets et à l'amélioration de la circularité. En intégrant ces innovations numériques dans des partenariats mondiaux, l'UE peut accélérer la transition vers l'énergie propre tout en renforçant la compétitivité, la transparence et la responsabilité environnementale dans le monde entier.

Le nouveau **pacte pour une industrie propre** donne ses premiers résultats. Des mesures telles que l'augmentation de la capacité de prise de risques dans le cadre d'Invest EU, le nouvel encadrement des aides d'État dans le cadre du pacte pour une industrie propre et la proposition de Fonds européen pour la compétitivité renforcent l'utilisation combinée et l'alignement des ressources de l'UE et des ressources nationales afin de mobiliser des financements privés et de réduire le risque associé. Avec le règlement pour une industrie «zéro net», ces mesures soutiendront la transition propre, renforceront la fabrication et le déploiement de technologies «zéro net» dans l'UE, permettront de créer des marchés pilotes pour des produits propres et diversifieront nos chaînes d'approvisionnement.

L'UE présentera prochainement un **acte législatif visant à accélérer la décarbonation de l'industrie** afin de créer des marchés pilotes pour les produits technologiques propres, des **étiquetages bas carbone** pour les produits à forte intensité énergétique et un **train de mesures «Battery Booster»** destiné à soutenir l'écosystème des batteries de l'UE, dans le cadre du plan d'action pour l'automobile.

Alors que l'Europe progresse dans sa transition propre et s'efforce de stimuler la compétitivité industrielle, elle doit également endosser une posture de sécurité crédible pour le futur qui lui permette de renforcer son rôle dans la conduite de politiques solides d'adaptation au changement climatique en Europe et à l'échelle internationale. Qu'il s'agisse de la fonte des glaces en Arctique, qui ouvre de nouvelles routes au trafic maritime, des chaleurs extrêmes au Sahel dont profitent des puissances malhonnêtes pour exploiter des sociétés fragiles et semer des conflits dans le seul but de faire des profits, ou des phénomènes météorologiques extrêmes qui causent des ravages à nos sociétés et à nos infrastructures militaires, l'UE doit mieux intégrer le lien entre le climat, la paix et la sécurité dans sa politique extérieure, notamment dans la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) ainsi que dans sa coopération et ses partenariats internationaux. Le changement climatique et la disponibilité de nouvelles technologies en matière de préparation et d'énergie vont changer la manière de fonctionner de nos sociétés et de nos forces militaires et la manière dont elles renforcent la résilience de leurs infrastructures. La succession remarquable de cycles d'innovation en Ukraine pour s'adapter en s'appuyant sur des technologies militaires de pointe et une résilience accrue en est un bon exemple. Il est essentiel d'avoir accès à l'énergie localement pour des raisons de sécurité et économiques. Enfin, au regard également de l'importance croissante des technologies à double usage, il est primordial que l'UE gère les interactions entre ses impératifs de sécurité et ses

(²⁰) Eurostat (COMEXT DS-059341, 2024)

objectifs en matière de transition propre et exploite les possibilités à cet égard chaque fois que possible.

Pour conclure, l'UE s'attelle à décarboner son économie intérieure, à progresser dans une transition juste et à soutenir la transition mondiale en investissant dans la recherche et en exportant des technologies propres. Cette approche fait pleinement écho aux dimensions intérieure et extérieure du pacte vert pour l'Europe et du pacte pour une industrie propre, à savoir atteindre la neutralité climatique d'ici le milieu du siècle tout en modernisant nos économies. Elle est étroitement liée à notre capacité à travailler avec des partenaires dans le monde entier pour les soutenir dans leurs efforts en faveur d'une transition propre.

3. DIALOGUE STRATEGIQUE AVEC LES PARTENAIRES MONDIAUX

Comme elle l'a indiqué dans son pacte pour une industrie propre, l'UE adopte une approche stratégique de la coopération mutuellement bénéfique en matière d'énergie et de climat, axée sur la diplomatie, la coopération technique et réglementaire et l'économie, en unissant ses efforts avec ceux déployés par les États membres au niveau national. Nous nous efforcerons d'approfondir nos partenariats bilatéraux et de nous appuyer sur les alliances multilatérales et plurilatérales pour favoriser une transition mondiale juste, circulaire et résiliente.

3.1. Forger des partenariats économiques mutuellement bénéfiques pour un avenir prospère

La promotion de partenariats économiques propres est au cœur de la dimension extérieure du pacte pour une industrie propre. S'appuyant sur des accords commerciaux ou des accords de facilitation des investissements durables, des partenariats pour des échanges et des investissements propres, ou encore des protocoles d'accord sur mesure, notamment en ce qui concerne les chaînes de valeur durables ou la coopération interentreprises, ces partenariats visent à faciliter la mise au point de solutions mutuellement bénéfiques, à utiliser le potentiel de la coopération et à intégrer les chaînes d'approvisionnement en vue de continuer à soutenir la transition à l'échelle mondiale.

Comme elle le fait déjà dans le cadre de ses accords commerciaux, l'UE stimulera les partenariats économiques propres existants et futurs afin d'inciter nos partenaires à élaborer des trajectoires crédibles et réalisables pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris, y compris par l'intermédiaire de leurs CDN.

L'UE encouragera les projets d'investissement en partenariat avec les entreprises et les institutions financières d'Europe et des pays partenaires. En adoptant une approche «Équipe Europe», l'UE exploitera son réseau diplomatique, les structures propices existantes, les plateformes et outils de mise en relation, et organisera des **forums d'entreprises pour une transition propre** et des **missions de haut niveau pour la promotion des entreprises et du commerce**. L'objectif est de promouvoir l'utilisation et le déploiement des technologies propres de l'UE et de veiller à ce que les investissements et les projets financés par l'UE dans les pays partenaires cadrent avec les intérêts de l'UE. Plus particulièrement, l'UE soutiendra le financement et l'exécution de **grands projets phares** dans les pays partenaires dans le cadre de la stratégie d'investissement «Global Gateway», tels que les centrales électriques fonctionnant aux énergies renouvelables, les installations de fabrication de technologies propres et les activités de recherche et de développement dans ce domaine, en associant les entreprises européennes et locales, les établissements financiers et le monde universitaire, ainsi que les prestataires de services d'éducation et de formation. Afin d'orienter et de développer ces projets, un **conseil externe des entreprises pour une transition propre au niveau de**

L'UE sera créé pour conseiller la Commission sur les priorités d'investissement dans les technologies propres dans les pays partenaires en fonction des besoins opérationnels. Un **coordinateur spécial de l'UE pour la transition propre à l'échelle mondiale** coordonnera cette action, en dialoguant avec les entreprises et en soutenant l'approche «Équipe Europe».

Les accords commerciaux constituent un moteur important de croissance durable, tant dans l'UE que dans les pays partenaires, en particulier en ce qui concerne les engagements à mettre en œuvre la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et l'accord de Paris. L'UE dispose déjà du plus grand réseau d'**accords de libre-échange** (ALE) au monde, couvrant 76 pays et 44 % de l'ensemble des échanges de marchandises de l'UE, et poursuit les négociations avec plusieurs partenaires²¹. Les ALE de l'UE comportent des chapitres consacrés à l'énergie, aux matières premières, à la coopération réglementaire, au commerce et au développement durable. Ils contribuent à faciliter les échanges et les investissements dans les chaînes de valeur des énergies propres et garantissent un accès non faussé aux matières premières critiques, tout en favorisant des méthodes de production propres et plus efficaces et des possibilités d'accès au marché pour les biens et services verts. La numérisation sera un catalyseur essentiel des échanges propres, en soutenant l'élaboration de politiques fondées sur les données, l'interopérabilité transfrontière et les passeports numériques de produits afin de surveiller les performances en matière de ressources et d'émissions. Parallèlement, nous avons entamé des négociations en vue de nouveaux **partenariats pour des échanges et des investissements propres** afin de fournir un soutien plus rapide, plus souple et plus adapté aux besoins de l'UE et de ses partenaires. Le premier partenariat de ce type est en cours de négociation avec l'Afrique du Sud.

Au cours des quatre dernières années, l'UE a signé plus de 40 partenariats bilatéraux pour une transition propre à l'échelle mondiale, qui viennent compléter des initiatives similaires de ses États membres. Ces partenariats seront mis en œuvre dans le cadre d'une coordination plus étroite entre l'UE et les États membres. L'UE continuera également à promouvoir l'abandon progressif du charbon à l'échelle mondiale ainsi que le développement à faible émission de gaz à effet de serre et résilient face aux changements climatiques dans le cadre d'initiatives telles que les **partenariats pour une transition énergétique juste**. La **plateforme de l'UE pour l'énergie et les matières premières** sera également un outil essentiel pour faire le lien entre les politiques et le monde des entreprises, en soutenant la coopération dans les domaines des matières premières, de l'hydrogène, des batteries et d'autres secteurs des énergies propres.

3.2. Renforcer le multilatéralisme et les alliances pour respecter nos engagements mondiaux

L'UE s'efforcera de maintenir, à tous les niveaux, la dynamique politique en faveur de la transition propre à l'échelle mondiale. Un aspect essentiel de ces efforts est notre **attachement indéfectible au multilatéralisme** et un ordre international fondé sur des règles, ainsi qu'un soutien au renforcement des structures institutionnelles afin qu'elles soient mieux à même de répondre aux nouvelles réalités. Dans son avis consultatif, la Cour internationale de justice a récemment réaffirmé l'obligation des États de coopérer et d'adopter des mesures collectives et ambitieuses en matière de climat et d'environnement.

²¹ L'UE a récemment conclu des négociations relatives aux nouveaux ALE avec le Mercosur, le Mexique et l'Indonésie. D'autres négociations sont en cours en vue de la conclusion d'ALE avec l'Australie, l'Inde, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et les Émirats arabes unis.

L'**accord de Paris** est désormais pleinement opérationnel, et l'action multilatérale en faveur du climat a apporté une véritable valeur ajoutée. Des écarts subsistent toutefois entre l'ambition collective et la mise en œuvre concrète. L'UE continuera de travailler avec ses alliés et ses partenaires dans le cadre de la **convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques** (CCNUCC) et dans le cadre d'enceintes et d'initiatives **plurilatérales** et **bilatérales** afin de mettre en œuvre les résultats du premier bilan mondial au titre de l'accord de Paris et de définir et de mettre en œuvre des plans d'action ambitieux en matière de climat. L'UE soutiendra également les actions visant à accroître l'efficacité du processus multilatéral en faveur du climat en vue de progresser dans la réalisation des objectifs climatiques mondiaux.

L'UE poursuivra ces objectifs dans le cadre du **G7** et du **G20** et continuera de plaider en faveur d'un abandon progressif ordonné et juste des combustibles fossiles, avec le soutien de l'**Agence internationale de l'énergie** (AIE) et de l'**Agence internationale pour les énergies renouvelables** (IRENA). Dans le cadre du **forum mondial sur la transition énergétique**, l'UE continuera de réunir des dirigeants politiques et des chefs d'entreprise afin d'accélérer les travaux menés avec les pays partenaires pour tripler la capacité de production d'énergie renouvelable et doubler les améliorations de l'efficacité énergétique d'ici à 2030. D'autres démarches sont menées, qui prennent notamment la forme d'une collaboration avec les partenaires sur les mesures climatiques liées au commerce au sein de l'**OMC**, d'un engagement dans la **coalition des ministres du commerce pour le climat**, ainsi que d'une participation active à l'initiative plurilatérale de réforme des subventions en faveur des combustibles fossiles et à l'exercice de transparence mené dans le cadre de la coalition des volontaires de l'**OCDE**.

L'UE s'emploiera à accélérer le déploiement de technologies à zéro émission et à faibles émissions dans les industries et les secteurs où les émissions sont difficilement maîtrisables, y compris dans le cadre du **G7**, du **Club climat**, du **forum inclusif sur les approches en matière d'atténuation du changement climatique** de l'OCDE, de la **conférence ministérielle sur l'énergie propre** et de l'initiative **Mission Innovation**. L'UE encouragera les processus de décarbonation des transports internationaux dans le cadre de l'**Organisation de l'aviation civile internationale** et de l'**Organisation maritime internationale**, y compris en soutenant son cadre «zéro net», et promouvra activement une impulsion mondiale en faveur des carburants renouvelables et bas carbone dans les transports maritime et aérien. Nous continuerons également à lutter contre les émissions de gaz autres que de CO₂, y compris en codirigeant l'**engagement mondial concernant le méthane** et en mettant en œuvre le **protocole de Montréal** relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Dans le même temps, l'UE continuera, d'une part, d'œuvrer à la promotion d'autres accords multilatéraux visant à lutter de manière intégrée contre la perte de biodiversité, la désertification et la pollution, et à soutenir les actions liées à des questions transversales dans le cadre d'initiatives multilatérales de protection de l'environnement (eaux et forêts, par exemple) et, d'autre part, de promouvoir des **services écosystémiques et des solutions fondées sur la nature**.

Faire progresser la transition propre, l'adaptation et la résilience dans les pays partenaires contribue à réduire les coûts liés à l'insécurité. Il s'agit là d'un élément essentiel de l'approche de l'UE. L'UE s'est engagée à renforcer les actions portant sur le lien entre **changement climatique, dégradation de l'environnement, sécurité et résilience** en s'engageant aux niveaux multilatéral (Nations unies et OTAN) et bilatéral (au moyen de partenariats et de dialogues en matière de sécurité et de défense), et mettra en œuvre les actions énoncées dans la **communication conjointe de 2023 sur le lien entre climat et sécurité**. L'UE collaborera également avec ses partenaires pour faire face aux risques pour la sécurité et l'environnement posés par les navires non conformes et les pratiques de navigation à risque.

L'UE continuera de collaborer avec les alliances mondiales et régionales pour atteindre les objectifs climatiques et industriels. Nous continuerons à soutenir les alliances intergouvernementales et multipartites qui visent à promouvoir les objectifs à long terme de la transition énergétique, telles que l'**Alliance solaire internationale**, l'**Alliance mondiale pour l'éolien en mer**, l'**Alliance «Beyond Oil and Gas» (Au-delà du pétrole et du gaz)** et l'**Alliance «Powering Past Coal» (Énergiser au-delà du charbon)**.

3.3. Coopération en matière de politique et de réglementation

La **coopération en matière de politique et de réglementation** est essentielle pour aider les pays partenaires à concevoir et à mettre en œuvre des politiques efficaces en matière de climat, d'énergie et d'industrie. L'UE adopte une approche systémique de la coopération avec les pays partenaires, qui couvre la transformation industrielle, les transitions énergétiques, la réduction des émissions et de la pollution, l'adaptation et la résilience, ainsi que la sûreté nucléaire, et qui est complétée par la recherche et l'innovation, la numérisation et la finance durable.

Pour promouvoir cette approche, l'UE stimule les échanges politiques et réglementaires et le partage de connaissances et fournit une assistance technique dans le cadre de **dialogues de haut niveau sur l'énergie et le climat**, et mobilise l'expertise du secteur public de l'UE pour soutenir les processus de réforme dans le monde entier. Nous continuerons à collaborer avec d'autres partenaires pour garantir l'existence de cadres réglementaires coordonnés, notamment au moyen des **alliances vertes** (avec le Japon, le Canada et la Norvège) et des **partenariats verts** (avec la République de Corée et le Maroc), avec leurs plans d'action communs, ainsi qu'au moyen d'autres initiatives sectorielles. Nous continuerons également à dialoguer avec les autorités infranationales dans le cadre de la **Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie** afin de mettre en œuvre des projets concrets et d'échanger des bonnes pratiques.

La **tarification du carbone** est un élément central de la boîte à outils de l'UE en matière de politique climatique. Elle constitue l'un des moyens les plus efficaces sur le plan des coûts de réduire les émissions, de promouvoir l'innovation et de générer des recettes pour financer la transition. L'adoption récente de politiques de tarification du carbone et leur élargissement par de grandes économies telles que la Chine, le Japon et le Brésil confirment que cette politique est essentielle pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux²². Compte tenu de la forte hausse du nombre de pays à travers le monde qui introduisent une tarification du carbone, la **task-force** de la Commission européenne sur la tarification du carbone aide d'autres pays à élaborer des politiques solides et à garantir des approches des marchés internationaux du carbone axées sur une intégrité environnementale élevée. L'UE continuera de soutenir le partage des connaissances dans ce domaine au moyen de protocoles d'accord sur les systèmes d'échange de quotas d'émission et d'orienter le **processus de Florence** pour les juridictions clés dotées de programmes d'échange de quotas d'émission. En outre, le MACF fournit un signal de prix du carbone transparent et fondé sur des règles pour les importations sur le marché de l'UE: il permet d'éviter les fuites de carbone et, partant, d'encourager également la décarbonation en dehors de l'Europe.

L'UE continuera également à dialoguer de manière proactive avec les pays partenaires afin de garantir une plus grande cohérence entre les politiques internes et externes de l'UE. Nous

²² La tarification du carbone couvre désormais près de 28 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, avec 43 taxes carbone et 37 SEQUE mis en place; voir le rapport de la Banque mondiale, [«State and Trends of Carbon Pricing 2025»](#).

adopterons une approche détaillée pour évaluer les incidences transfrontières potentielles de la nouvelle législation de l'UE. Nous mettrons à profit les réussites de la stratégie «Global Gateway». En se penchant ensemble sur la création de partenariats mutuellement bénéfiques, nous serons à l'écoute des besoins de ces pays, y compris dans le domaine de la décarbonation (voir le point 3.5 ci-dessous). Alors que le MACF est de plus en plus appliqué, nous entendons maximiser la contribution de l'instrument «Europe dans le monde» aux besoins des pays en développement en matière de décarbonation et d'adaptation, conformément à son objectif de 30 % de dépenses en faveur du climat et de l'environnement. Cela contribuerait à atténuer les préoccupations exprimées au sujet de la législation de l'UE, ainsi qu'à renforcer les partenariats et à soutenir des réformes réglementaires plus larges. À cette fin, nous mobiliserons également l'expertise des États membres de l'UE ainsi qu'une utilisation ciblée de **l'instrument d'assistance technique et d'échange d'informations (TAIEX)** pour la transition propre.

La coopération internationale en matière de **normalisation** dans le domaine des technologies durables et économes en ressources constitue également un volet essentiel des travaux visant à promouvoir un marché mondial prospère des technologies propres, tout en débloquent les investissements et en diminuant les coûts. À cette fin, l'UE continuera de coopérer activement avec les **organisations internationales de normalisation** concernées. Cela favorisera l'expansion des marchés pilotes pour les produits et technologies propres dans le monde entier, en créant des possibilités d'exportation et d'investissement pour les entreprises de l'UE et en améliorant les possibilités d'accès des pays partenaires aux marchés de l'UE.

3.4. Lutter contre les tentatives de manipulation de l'information

Alors que la transition propre permet à l'Union européenne de renforcer sa compétitivité et sa sécurité, des acteurs hostiles manipulent intentionnellement l'espace mondial de l'information et interfèrent avec celui-ci, tant dans le domaine de la science que dans celui de la politique.

Ces acteurs tentent de faire croire, à tort, que les énergies renouvelables sont un échec et que les politiques énergétiques et climatiques de l'UE et ses sanctions sur les biens énergétiques russes sont court-termistes, préjudiciables et inefficaces. Pour lutter contre cette désinformation et cette mésinformation, il est bien entendu essentiel de garantir la solidité des activités de recherche en matière de climat et d'énergie, ainsi que la diffusion publique des données et des connaissances: l'UE, en tant que l'un des principaux bailleurs de fonds mondiaux de la recherche sur le climat et l'énergie, est particulièrement bien placée pour continuer dans cette voie.

L'UE surveille et analyse ces incidents de **manipulation de l'information et d'ingérence étrangères** en matière de climat, sensibilise le public à cette problématique, promeut des informations fondées sur des faits et soutient les médias indépendants et les initiatives de vérification des faits. L'UE **continuera** de lutter contre **tout acte de désinformation et de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères en matière de climat** qui tenterait de ralentir la transition énergétique et l'action pour le climat à l'échelle mondiale. L'UE redoublera d'efforts pour lutter contre ces opérations de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères en les mettant au jour et en les démantelant, en dotant les diplomates de l'UE des compétences et du savoir-faire nécessaires pour réfuter les actes de manipulation de l'information et d'ingérence étrangères en matière de climat dans le monde entier et en promouvant des informations fondées sur des faits.

L'UE renforce également la **coopération internationale sur les questions de désinformation et de mésinformation en matière de climat et d'énergie**, en finançant la mise au point d'outils pour lutter contre ces pratiques, en coopérant avec les partenaires et en participant à des forums tels que l'initiative pour l'intégrité de l'information sur les changements climatiques.

3.5. Augmenter les financements pour garantir une croissance et un développement propres

Le rythme des transitions vers une énergie et une industrie propres dépend de notre capacité collective mondiale à mobiliser et à augmenter les financements publics et privés. Tout au long du processus, nous nous efforcerons de rendre **tous les flux financiers compatibles avec un profil d'évolution vers un développement à faible émission et résilient au changement climatique**. Pour aider les pays en développement à y parvenir, le **nouvel objectif chiffré collectif pour le financement de l'action climatique** a été fixé à 300 milliards de dollars par an d'ici à 2035, les pays développés continuant à jouer un rôle de premier plan en la matière, et un appel plus large a été lancé pour que tous les acteurs fassent passer ce montant à 1 300 milliards de dollars par an d'ici à 2035. En tant que premier contributeur mondial au financement de la lutte contre le changement climatique et sur la base de notre propre cadre pour la finance durable, l'UE contribuera à la mise en œuvre du nouvel objectif chiffré collectif pour le financement de l'action climatique au moyen de «Global Gateway» et du futur instrument «Europe dans le monde», ainsi qu'en soutenant la réforme des institutions financières mondiales et en mobilisant d'autres sources de financement.

La stratégie «**Global Gateway**» est le principal instrument de l'UE pour soutenir la transition propre et résiliente dans les économies émergentes et en développement. Dans le cadre de l'**approche «Équipe Europe»**, elle combine des ressources provenant de l'UE et de ses États membres, d'agences de développement, de banques et d'entreprises pour mobiliser 300 milliards d'euros d'investissements jusqu'en 2027, la moitié des projets phares ciblant le climat et l'énergie. La stratégie «Global Gateway», en coopération avec nos partenaires chargés de la mise en œuvre tels que le groupe de la Banque européenne d'investissement (BEI), propose des instruments innovants, parmi lesquels des garanties, un partage des risques et des financements mixtes pour réduire le coût du capital et débloquer les investissements du secteur privé, complétés par une assistance technique et des travaux visant à créer des environnements propices à l'investissement. À cette fin, la **plateforme d'investissement «Global Gateway»** renforcera la coordination, l'échange d'informations et la coopération entre l'UE et ses États membres.

Pour l'avenir, la Commission européenne a proposé l'instrument «**Europe dans le monde**», un outil transformateur de financement de l'action extérieure. Avec un budget proposé de **200 milliards d'euros pour la période 2028-2034** et un objectif de dépenses en faveur du climat et de l'environnement de 30 %, cet instrument visera à aider les pays partenaires à adopter des trajectoires crédibles en matière d'action pour le climat et à stimuler la demande dans les secteurs industriels propres. Le soutien financier de l'UE ira de pair avec une plus grande diversification des chaînes d'approvisionnement des technologies propres, une réduction des dépendances existantes et un renforcement de la sécurité économique, et sera mis en œuvre en tenant compte des conflits. En outre, l'instrument «Europe dans le monde» renforcera l'engagement du secteur privé de l'UE, en soutenant les entreprises de l'UE à l'étranger et en créant une demande de produits propres de l'UE sur les marchés des pays partenaires. Un soutien ciblé de l'UE sera fourni aux **pays les plus vulnérables au changement climatique**, en particulier les **pays les moins avancés** et les **petits États**

insulaires en développement, y compris en soutenant la mise en place de modèles économiques pour l'adaptation au changement climatique avec les institutions financières internationales et dans le cadre de l'**initiative Équipe Europe en faveur de l'adaptation et de la résilience** en Afrique. L'UE continuera également de soutenir la résilience au changement climatique, y compris dans des contextes fragiles et touchés par des conflits, en s'appuyant sur ses instruments de développement, de consolidation de la paix et d'aide humanitaire.

L'UE s'emploiera à soutenir la **réforme des institutions financières internationales**, afin qu'elles soient aptes à renforcer le soutien à la transition propre et résiliente à l'échelle planétaire. À cette fin, l'UE renforcera la cohérence et la coopération entre ses acteurs au sein des banques multilatérales de développement, en veillant à mobiliser tout le poids de sa force financière combinée en faveur des politiques et des financements qui soutiennent la transition propre et nos intérêts. Dans ce contexte, le groupe de la BEI continuera de soutenir les entreprises et les technologies de l'UE à l'échelle mondiale, en soutenant les champions de l'UE dans le domaine des technologies propres, au moyen de garanties, d'instruments de dette et de capitaux propres et d'initiatives telles que le catalyseur des échanges et des investissements.

Nous mobiliserons également d'autres sources de financement et nous lutterons contre les obstacles financiers auxquels les pays sont confrontés dans le cadre de leur transition, y compris la charge insoutenable de la dette et la mobilisation insuffisante des ressources nationales. À cette fin, l'**initiative «Obligations vertes mondiales»** aidera les pays partenaires à accéder à des financements privés à grande échelle. Dans le cadre du G7 et du G20, l'UE continuera de plaider en faveur d'une plus grande coordination internationale des financements en ce qui concerne les normes, la mobilisation du financement de la lutte contre le changement climatique et les risques liés à la durabilité. L'UE continuera en outre de promouvoir des politiques nationales efficaces visant à mobiliser des capitaux privés, tels que des régimes de transparence et de divulgation, afin d'orienter les investissements en faveur d'une transition propre et résiliente. L'initiative en faveur du **renforcement de la coordination entre les institutions de financement du développement et les organismes de crédit à l'exportation** permettra de mieux intégrer le financement des exportations de l'UE. Nous continuerons à promouvoir d'autres sources innovantes, telles que les obligations thématiques portant sur l'utilisation du produit, les garanties et les prélèvements de solidarité, y compris ceux provenant du secteur des combustibles fossiles.

3.6. Communication sur mesure avec les principaux partenaires

Afin de répondre aux besoins et défis uniques auxquels sont confrontés les différents pays et régions, l'UE et ses États membres, dans le cadre d'une approche «Équipe Europe», élaboreront des **initiatives sur mesure** avec des partenaires. Ce faisant, nous accorderons une attention particulière aux intérêts des entreprises européennes.

Les **membres du G20** représentent 80 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, une action commune et ambitieuse avec les plus grandes économies est donc essentielle pour inverser la hausse de la température au cours de la prochaine décennie. Parmi ces économies, la **Chine** est responsable de 29 % des émissions mondiales. Dans le même temps, elle est devenue un acteur de premier plan dans les domaines des énergies renouvelables, des minerais critiques et des technologies propres. L'UE approfondira sa coopération avec la Chine sur la tarification du carbone, la transition énergétique, les émissions de méthane et l'adaptation. Parallèlement, nous devons nous efforcer de garantir des chaînes d'approvisionnement fiables

et une concurrence loyale dans ces secteurs. Il faut, pour y parvenir, faire valoir le droit de l'UE de lutter contre les distorsions du commerce international résultant de surcapacités soutenues par l'État grâce à l'utilisation d'instruments de défense commerciale. Les **États-Unis** sont aujourd'hui un partenaire commercial majeur de l'UE dans le domaine de l'énergie et un allié essentiel pour accélérer l'abandon progressif par l'UE des combustibles fossiles russes. Mais ils sont aussi le deuxième plus grand émetteur mondial de gaz à effet de serre et ils ont récemment quitté l'accord de Paris. L'UE continuera de coopérer avec les États-Unis dans le cadre de la transition vers une énergie propre et dans le domaine des technologies propres, y compris avec les entités infranationales, les entreprises et les groupes de réflexion. L'UE et l'**Inde**, troisième émetteur mondial et pays le plus peuplé au monde, sont convenues, en février 2025, d'élargir la coopération entre gouvernements et industrie dans les domaines de l'énergie propre, de l'adaptation au changement climatique et de la résilience. Le Conseil du commerce et des technologies est également une occasion de développer des chaînes d'approvisionnement propres et de soutenir la décarbonation dans l'UE et en Inde. Dans le même esprit, l'UE a récemment présenté la communication conjointe sur un nouveau programme stratégique UE-Inde, qui prévoit de coopérer sur les questions de politiques en matière de climat et d'énergie.

L'UE intensifiera son dialogue avec les **pays candidats et candidats potentiels** afin d'accroître la sécurité énergétique et la résilience au changement climatique, de moderniser leurs économies, d'améliorer l'alignement réglementaire et d'accroître les capacités administratives à cette fin, tout en préparant leur adhésion à l'UE. En ce qui concerne **l'Ukraine et la Moldavie**, qui subissent les conséquences directes de la guerre brutale menée par la Russie, l'UE maintiendra également un soutien à court terme en faveur de l'approvisionnement énergétique et un soutien à long terme en faveur d'un système énergétique souple bien protégé et fortement axé sur les énergies renouvelables. Nous continuerons également à travailler avec la **Communauté de l'énergie** pour accélérer l'alignement réglementaire des pays candidats sur l'acquis de l'UE en matière d'énergie et de climat.

L'UE collaborera avec nos **partenaires d'Europe occidentale** pour soutenir les chaînes de valeur intégrées des technologies propres conformément à l'ensemble actuel de cadres. Il s'agit notamment de l'Espace économique européen, de l'accord de couplage entre les SEQE UE-Suisse et de l'accord de commerce et de coopération entre l'UE et le Royaume-Uni, y compris les nouvelles négociations sur un accord de couplage entre les SEQE.

Compte tenu des défis communs en matière de climat et de sécurité et de l'énorme potentiel de coopération en matière d'énergies renouvelables et de technologies propres, l'UE et ses voisins **méditerranéens** sont des partenaires naturels dans ces domaines. Comme indiqué dans le nouveau pacte pour la Méditerranée, nous nous efforcerons d'améliorer la stabilité et la résilience économique et d'approfondir notre intégration. Dans le cadre de l'initiative de coopération transméditerranéenne en matière d'énergie et de technologies propres (T-MED), nous ferons progresser la décarbonation, promouvrons la compétitivité dans l'ensemble de la région et intensifierons la coopération en matière de gestion des risques climatiques en investissant dans des projets phares d'intérêt mutuel qui stimulent la croissance économique et la création d'emplois et remédient à la dépendance à l'égard des exportations de combustibles fossiles. Nous continuerons à œuvrer, dans tout notre voisinage, à la sécurité et à la stabilité de l'approvisionnement énergétique. Nous nous efforcerons de faire progresser les projets énergétiques à grande échelle et les investissements dans des infrastructures qui apportent de la valeur à la fois à l'Europe et aux pays partenaires et qui soutiennent nos transitions collectives vers une énergie propre, tels que les projets d'interconnexion GREGY, ELMED et Great Sea Interconnector, et nous envisagerons les options de déploiement de nouveaux câbles sous-marins en mer Noire. Ces avancées s'accompagneront d'une intensification de l'action de

l'UE en matière de sécurité climatique dans le voisinage européen afin de prévenir la fragilité susceptible de porter atteinte à nos partenariats.

L'UE intensifiera également son dialogue avec d'autres régions en développement rapide, notamment l'**Asie du Sud-Est** et les **îles du Pacifique**, l'**Afrique** et les pays d'**Amérique latine**, des **Caraïbes** et d'**Asie centrale**, afin de promouvoir l'adoption de technologies propres, d'élaborer des politiques de tarification du carbone et de lutter contre les incidences des phénomènes liés au climat. Elle organisera régulièrement des réunions interrégionales, parmi lesquelles le sommet UE-Asie centrale de cette année, la réunion ministérielle UE-ASEAN sur l'environnement et le climat, les sommets UE-Union africaine et UE-CELAC afin d'ouvrir des perspectives mutuelles pour la transition propre. Bon nombre de ces pays sont également des alliés engagés dans la lutte contre le changement climatique aux niveaux multilatéral et national.

4. ACTIONS CLES ET CONCLUSION

L'approche stratégique de l'UE en faveur de l'engagement en matière d'énergie et de climat à l'échelle planétaire - 10 actions clés

1. **Maintenir la dynamique politique** dans le cadre d'enceintes et d'initiatives multilatérales, plurilatérales et bilatérales afin de mettre en œuvre l'accord de Paris avec tous les pays et parties prenantes: gouvernements, entreprises, investisseurs et citoyens. Favoriser la mise en œuvre, à l'échelle mondiale, des engagements énoncés dans le bilan mondial, en particulier le triplement des déploiements d'énergies renouvelables et le doublement de l'efficacité énergétique d'ici à 2030, ainsi que l'abandon progressif des combustibles fossiles.
2. **Soutenir les entreprises du secteur des technologies propres de l'UE en vue de stimuler les débouchés internationaux** en organisant des **forums d'entreprises**, en mettant en place un **conseil externe des entreprises pour une transition propre au niveau de l'UE**, en organisant des **missions de haut niveau pour la promotion des entreprises et du commerce dans le secteur des technologies propres**, et en tirant parti des structures déjà existantes. **Renforcer l'expertise en matière de promotion des entreprises dans certaines délégations de l'UE.**
3. **Mettre les entreprises européennes en liaison** avec des projets d'investissement à l'étranger par l'intermédiaire de la **plateforme d'investissement «Global Gateway»**. Élaborer des **outils financiers de réduction des risques** en coopération avec les **partenaires** de l'Équipe Europe, y compris la **Banque européenne d'investissement**, afin de soutenir les investissements des entreprises de l'UE en faveur de la transition propre dans les pays partenaires.
4. **Mobiliser l'instrument «Europe dans le monde»** tel qu'il a été proposé pour soutenir les entreprises de l'UE à l'étranger et la demande de produits propres de l'UE, encourageant ainsi les pays partenaires à adopter des trajectoires crédibles en matière d'action pour le climat conformes à l'accord de Paris.

5. **Étendre les réseaux de partenariats mutuellement bénéfiques en vue de créer des chaînes de valeur propres et résilientes à l'échelle mondiale**, y compris en négociant des accords de libre-échange existants ou nouveaux, des partenariats en matière de commerce et d'investissement propres et d'autres instruments d'échanges et de partenariats. Encourager la coopération avec les organisations internationales de normalisation et élaborer des normes et des labels en matière de faible intensité de carbone qui soient acceptés au niveau mondial.
6. **Mener une coopération triangulaire** entre des entreprises de l'UE et des partenaires avancés de pays tiers sur des projets d'investissement dans la transition propre dans notre voisinage, les pays émergents et les pays en développement.
7. **Renforcer la coopération politique et réglementaire** sur tous les aspects de la transition propre et résiliente avec les régulateurs, en y associant, le cas échéant, la société civile, le monde universitaire et les entreprises. Mobiliser l'expertise des États membres de l'UE pour soutenir les pays partenaires dans la mise en œuvre de réformes réglementaires en conformité avec la législation de l'UE, ainsi qu'en recourant de manière ciblée à TAIEX pour la transition propre.
8. **Réformer les institutions financières mondiales en vue d'une transition propre et résiliente** et développer de nouvelles sources innovantes de financement international de la lutte contre le changement climatique, y compris le financement provenant de l'industrie des combustibles fossiles, et établir un lien avec le cadre de l'UE en matière de finance durable. Collaborer avec les **États membres de l'UE pour mobiliser le financement des banques multilatérales de développement**.
9. **Permettre les investissements dans des projets d'adaptation et de résilience** à grande échelle et soutenir la mise en place de modèles économiques pour l'adaptation au changement climatique, en particulier dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement.
10. **Intensifier les travaux de l'UE en matière de sécurité climatique dans le cadre de ses engagements au niveau international**, par exemple en proposant l'organisation d'échanges réguliers dans le cadre des partenariats de sécurité et de défense sur l'incidence du changement climatique sur les fragilités et les risques de conflit, ainsi qu'en luttant contre la manipulation de l'information, l'ingérence et la désinformation étrangères à propos du changement climatique et de la transition énergétique.

Avec la présente communication conjointe, la Commission européenne et la haute représentante exposent une vision pour favoriser une transition propre et résiliente à l'échelle planétaire, dans laquelle les solutions climatiques, énergétiques et industrielles vont de pair.

Partout dans le monde, la révolution industrielle propre est en marche. L'UE contribue activement à cette transformation et continuera à en tirer parti. Pour profiter des avantages de la transition, l'UE doit être la puissance industrielle qui apporte et fournit des solutions de technologies propres et d'adaptation aux pays du monde entier. Pour ce faire, nous devons poursuivre et élargir notre étroite coopération avec nos partenaires. Nous sommes prêts à mobiliser notre expertise et nos ressources pour mener à bien la transition vers une économie mondiale propre et résiliente.

Les partenariats économiques ne sont pas seulement complémentaires de la diplomatie climatique et énergétique: ils constituent l'épine dorsale de ces efforts. La transition propre doit être équitable et résiliente face aux effets du changement climatique, elle doit pouvoir faire l'objet d'investissements et être mondiale. Grâce à des marchés ouverts, des chaînes d'approvisionnement fiables et une croissance industrielle partagée, l'UE est prête à collaborer

avec ses partenaires pour construire un avenir plus prospère, plus durable et plus résilient pour tous. Le renforcement du rôle que jouent les partenaires de confiance dans nos réseaux et chaînes d'approvisionnement, ainsi que les outils de défense commerciale de l'UE sont essentiels pour renforcer la résilience. En faisant de l'innovation un moteur visible de sa vision mondiale, l'UE peut faire en sorte que les avancées scientifiques et technologiques actuelles deviennent les marchés et les partenariats de demain.

La Commission européenne et la haute représentante feront régulièrement rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la présente communication. Elles entretiendront un dialogue régulier avec les États membres et les parties prenantes sur le rôle que jouent l'UE et ses États membres au niveau mondial dans la progression des transitions climatique et énergétique dans le monde et dans la réalisation de nos objectifs communs.